

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 10 mars 2020 à 13 h 30, à la salle B-105a du campus de Longueuil.**

Sont présents :

France Bélanger, coordonnatrice du programme Techniques de denturologie
Vanessa Blais, vice-présidente aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Julie Boudreau, professeure au Département de soins infirmiers
Luce Bourdon, directrice adjointe des études -Service des programmes
Nicolas Chalifour, professeur au Département de littérature et de français
Xavier Chouvelon, étudiant en Techniques d'avionique – représentant de l'ÉNA
Alexis Cyr, étudiant en Sciences humaines
Louis Deschênes, directeur adjoint des études – Service des programmes – ÉNA
Martin Desroches, professeur au Département de chimie
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
François Lalonde, professeur au Département de psychologie
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Nicholas Laurin, coordonnateur du Département d'avionique
Simon Ménard, étudiant en Soins infirmiers
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Janick Morin, coordonnateur du programme Arts, lettres et communication
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Dominic Proulx, secrétaire de la CÉ et coordonnateur du Département d'informatique
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Jennifer Ryan, coordonnatrice du Département de langues
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation

Est absente :

Nancy Chaput, conseillère pédagogique au Service des programmes

Sont invités :

Geneviève Brunet, conseillère pédagogique au Service des programmes
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études
Émilie Germain, conseillère pédagogique à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Ève Marchand-Gagnon, conseillère pédagogique au Service des programmes
Isabelle Roy, conseillère pédagogique au Service des programmes

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 31.

1. Adoption de l'ordre du jour

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2020
 - 2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2020
 - 2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2020
- 3 Adoption de la nouvelle AEC en robotique industrielle : recommandations du Comité d'étude des programmes (CEP)
- 4 Devis d'autoévaluation de la PIEA : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité des orientations pédagogiques (COP)
- 5 Révision du Cadre conceptuel et méthodologique pour l'élaboration et la révision de programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEC : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité des orientations pédagogiques (COP)
- 6 Plan d'action Comité-Vert : résolution
- 7 Tempête du 7 février 2020
 - 7.1 Rencontre des présidents syndicaux et suites
 - 7.2 Présentation de la procédure de prise de décision en cas de tempête hivernale
- 8 Information
 - 8.1 Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaires (CREPS)
- 9 Levée de l'assemblée

M. Louis Deschênes, appuyé par M. Alexis Cyr, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Vanessa Blais, appuyée par M. Alexis Cyr, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- **Modifier le titre du point 4 pour : Devis d'autoévaluation de l'application de la PIEA : présentation**
- **Ajout de deux points d'information :**
 - **8.2 Clarifications sur le courriel bilingue envoyé aux départements concernant les capsules sur l'intégrité intellectuelle**
 - **8.3 Atelier sur les cours en ligne proposé dans la liste des activités de la Journée pédagogique du 17 mars prochain**

La proposition de modifications est adoptée à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2020

2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2020

M. Serge Fournier, appuyé par Mme Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 4 février 2020 tel que déposé, et incluant les modifications suivantes :

- **Point 5, page 4, cinquième paragraphe : Ajout de la phrase « Les professeurs souhaitent toutefois que cette proposition soit réévaluée. »**
- **Point 6, page 5, deuxième paragraphe : Après la phrase « La composition du Comité-Vert est questionnée », ajout de « par les professeurs et les étudiants ».**
- **Point 7, page 5, dernier paragraphe : Ajout de la phrase : « Les étudiants se questionnent sur les contrats de réussite quant au respect de la mission et des valeurs du Cégep. »**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2020

La présidente de l'assemblée confirme que les éléments suivants ont été adoptés ou présentés au conseil d'administration du 19 février dernier :

- Calendrier scolaire 2020-2021 (adoption)
- *Cadre de référence de gestion des stages* (adoption)
- Plan d'action du Comité-Vert (présentation)
- Travaux du Comité de la réussite et de la persévérance scolaire (CREPS) (présentation)

3 Adoption de la nouvelle AEC en robotique industrielle : recommandations du Comité d'étude des programmes (CEP)

Le secrétaire de la Commission des études présente les recommandations du Comité d'étude des programmes (CEP) dans les suites de la rencontre du 25 février 2020, avec la participation de représentants des ressources humaines et de la formation continue. Lors de cette rencontre, les éléments suivants ont été discutés :

1. Est-ce que le Département de technologie de l'électronique est à l'aise avec la nouvelle AEC?
2. À quel département appartiendront les enseignants qui donneront les cours de l'AEC?
3. Sera-t-il possible pour les enseignants du département d'obtenir du perfectionnement pour faire en sorte que des enseignants du régulier puissent enseigner à l'AEC?
4. Est-ce que le Cégep (enseignement régulier et formation continue) a un plan à long terme au niveau de la robotique?
5. Si le département a déjà des difficultés de recrutement, est-ce que l'AEC viendra empirer la situation?

Avant l'adoption de l'AEC en robotique industrielle, la représentante du personnel de soutien propose un amendement à la résolution du CEP, soit l'ajout de précisions sur le perfectionnement et l'embauche des techniciens en travaux pratiques. Les membres de l'assemblée sont en accord avec cet ajout.

Mme Luce Bourdon, appuyée par Mme Julie Tougas-Ouellette, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du nouveau programme d'AEC en robotique industrielle, tel que présenté lors de la Commission des études du 4 février 2020 et tel que recommandé par le Comité d'étude des programmes.

Par ailleurs, le Comité d'étude des programmes recommande que des ressources soient allouées afin qu'au moins un enseignant du Département de technologie de l'électronique puisse se perfectionner ainsi qu'un technicien en travaux pratiques du Cégep. De plus il est demandé que la Direction de la formation continue et des services aux entreprises respecte la convention collective des employés de soutien lors de l'embauche d'un technicien en travaux pratiques pour l'AEC en robotique industrielle.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4 Devis d'autoévaluation de l'application de la PIEA : présentation

M. Vincent Duchesne, directeur adjoint des études, Mmes Geneviève Brunet et Isabelle Roy, conseillères pédagogiques au Service des programmes ainsi que Mme Émilie Germain, conseillère pédagogique à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises, se joignent à la Commission des études pour présenter le devis d'autoévaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

M. Vincent Duchesne présente les articles de la PIEA liés au processus d'évaluation de l'application de la PIEA ainsi que l'échéancier du processus qui se déroulera de l'hiver 2020 à l'hiver 2022. Les responsabilités des différents acteurs et services sont présentées ainsi que la liste des documents consultés. La collecte de données se fera à l'aide de questionnaires qui seront transmis auprès du personnel et des étudiants. Les critères qui seront évalués sont la conformité, l'efficacité, l'équité et l'équivalence des évaluations.

L'assemblée pose quelques questions sur les éléments de la collecte de données. Il est précisé que les questionnaires utilisés lors de l'évaluation de l'application de la PIEA précédente seront étudiés afin de préparer les présents questionnaires, que le processus

d'échantillonnage des étudiants permettra d'avoir la représentativité du bassin d'étudiants et que l'aspect de l'anonymat dans la présentation des résultats sera respecté.

La présidente de l'assemblée précise que cette procédure d'autoévaluation permettra de voir si la compréhension des différents éléments de la Politique est commune dans tous les départements et si tous les articles sont applicables tel qu'ils sont présentés. Après la rédaction du rapport d'autoévaluation, les modifications nécessaires pourront être effectuées, dans un deuxième temps.

La présentation du devis d'autoévaluation de l'application de la PIEA est terminée et la Commission des études sera consultée à la prochaine assemblée.

5 Révision du Cadre conceptuel et méthodologique pour l'élaboration et la révision de programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEC : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité des orientations pédagogiques (COP)

M. Vincent Duchesne invite Mme Eve Marchand-Gagnon, conseillère pédagogique au Service des programmes, à se joindre à lui pour présenter la révision du *Cadre conceptuel et méthodologique pour l'élaboration et la révision de programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEC* datant de 2000, renommé *Cadre de référence pour l'élaboration et la révision de programmes d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC)*.

Mme Marchand-Gagnon précise d'abord que ce document permet d'orienter le travail concernant les trois processus suivants :

- L'élaboration d'un nouveau programme
- La révision ministérielle d'un programme existant
- La révision locale d'un programme existant

Ainsi, pour chacun de ces processus, le cadre permet d'identifier les différentes étapes à suivre, les documents à consulter et à produire ainsi que les instances à consulter pour les approbations. Cet outil permet de faciliter la compréhension des différents processus, et ce, pour tout le personnel qui est impliqué dans la mise en place des processus.

La présidente de l'assemblée remercie l'équipe du Service des programmes pour tout le travail accompli dans la mise à jour de ce document qui permettra notamment d'aider les coordinations de programme lorsque l'un de ces processus est au plan de travail. Il est réitéré de consulter les conseillers et conseillères pédagogiques pour toutes questions en lien avec les différents processus.

L'assemblée demande quelques clarifications sur le document et souhaite avoir plus de temps pour l'analyser davantage.

Il est 14 h 40 et la présidente de l'assemblée doit quitter la séance pour des raisons personnelles qui l'empêchent de poursuivre.

6 Plan d'action Comité-Vert : résolution

Non discuté, car la séance a été levée au point 5.

7 Tempête du 7 février 2020

7.1 Rencontre des présidents syndicaux et suites

Non discuté, car la séance a été levée au point 5.

7.2 Présentation de la procédure de prise de décision en cas de tempête hivernale

Non discuté, car la séance a été levée au point 5.

8 Information

8.1 Suivi sur les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaires (CREPS)

Non discuté, car la séance a été levée au point 5.

8.2 Clarifications sur le courriel bilingue envoyé aux départements concernant les capsules sur l'intégrité intellectuelle

Non discuté, car la séance a été levée au point 5.

8.3 Atelier sur les cours en ligne proposé dans la liste des activités de la Journée pédagogique

Non discuté, car la séance a été levée au point 5.

9 Levée de l'assemblée

La séance est levée à 14 h 40 à la fin du point 5, en raison du départ subit de la présidente de l'assemblée pour des raisons personnelles.



Dominic Proulx
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée